



Infos luttés Région de PSL

Le journal du secteur fédéral CGT

La mobilisation des cheminots.....suites

Semaines d'avril et de mai 2008 - N°15

LES FAITS MARQUANTS

DES 2 MOIS

au National

- ➔ Les avancées aux Trains page 2
- ➔ La DCI Unitaire du 5 mai page 2
- ➔ La réforme portuaire page 3
- ➔ L'OPA sur GEODIS page 3
- ➔ L'agonie de RFF ! Page 3
- ➔ Tarifs sociaux, etc... page 6
- ➔ Le Pepy-Show page 7
- ➔ Les négociations retraites : la Pénibilité, le CET, la CPA et le PERCO page 7
- ➔ + 3,03% pour les pensions SNCF et Sans papiers page 8

sur la Région de PSL

- ➔ La Grève des ADC (29/3) page 2
- ➔ Le forum emploi des Mureaux (11 /04) pages 4 et 5
- ➔ La lutte à la SUGE (29/04) page 7

Le 22 mai 2008, j'agis et je manifeste



... Avec la 3ème Réforme des retraites, les coupes sombres dans les services publics, vous allez morfler !!!

car avec en 2007 + de 105 milliards de bénéfices pour les entreprises du CAC 40 !

+ 40 % d'augmentation pour les patrons du CAC

Et **+ d'1 milliard** pour le groupe SNCF malgré la "ponction" de **131** millions de dividendes versés à l'Etat

Il y a donc du blé pour financer les retraites !!!

Le 22 mai 2008, défendre le niveau de nos retraites, l'avenir du système solidaire intergénérationnel

par l'action de grève et en participant aux manifestations unitaires à l'appel des confédérations CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT-FO auxquels se sont joints l'UNSA, la FSU, Solidaires et l'UNEF partout en France (à Paris à 14h30 de Bastille à St Augustin) avec tous les salariés, retraités, étudiants qui n'acceptent pas la régression sociale organisée par ce gouvernement réactionnaire. La confédération CGT met en avant quatre orientations pour assurer l'avenir de nos retraites :

1. Garantir un bon niveau de retraite avec un niveau de pension au moins égal à 75% du salaire
2. Assurer un droit à la retraite à partir de 60 ans* pour le régime général (carrière complète avec les périodes de stage, d'études, de chômage et la période de recherche d'un 1^{er} emploi)
3. Reconnaître la pénibilité par un départ anticipé * 50 et 55 ans pour notre régime spécial
4. Assurer le financement des retraites (emploi, modifier la répartition des richesses, taxation des stocks options, et des revenus financiers des entreprises)

PS : **Il ne faut pas que les cheminots se trompent : la défense de notre régime spécial passe par de nouvelles mobilisations unitaires. Ce sont tous les salariés et futurs retraités qui sont visés la 3^{ème} réforme des retraites. Affaiblir tous les régimes de retraites sont les objectifs du MEDEF et de son bras armé le gouvernement. Luttons pour empêcher de nouveaux reculs.**

Action de grève des ADC du dimanche

29 mars. *Retour sur ce qui s'est passé !*

2 agressions en 2 jours, une recrudescence marquée des incidents depuis des mois, cela étant liée à la dégradation durable de la production, des ADC qui débrayent et obtiennent :

- L'accompagnement immédiat des trains le soir sur les groupes 5 et 6 à partir de 21h00 jusqu'à la mise en place de l'accord Sûreté
- Immédiatement 3 équipes SUGE supplémentaires et renfort de police à PSL et sur le RER A
- 5 équipes SUGE en renfort dès le 31 mars
- La mise en place d'un accord régional sûreté (en cours)
- L'établissement d'une liste de trains sensibles (au vu de l'état des lieux fait par la SUGE)
- Le paiement de la journée de Grève, etc



NB : L'accord régional sûreté est en cours de réalisation, en parallèle les ADC avec leurs OS ont exigé des dispositions propres à leur filière. Devant le non respect des engagements pris le 29 mars par la direction, les **4 OS CGT-FO-SUD rail et FGAAC** ont déposé une **DCI** le **28/04**.

DCI nationale unitaire ASCT

Réunions des 9 et 16 avril = coups gagnants !

La direction reconnaît l'échec d' Alliance et l'arrête définitivement, reconnaît la spécificité du métier de Roulant 'ASCT', cède une **majoration de 60 € de la Valeur Moyenne Théorique de la Prime de Travail servant au calcul de la pension de retraite** (applicable en 2 étapes soit mai et juin 2008 et péréquable aux retraités partis avec le code 24), octroie une majoration de la prime de travail et une indemnité pour les agents de réserve, concède **60 notations C2 et 100 niveaux supplémentaires pour 2008**, enfin renonce aux roulements dédiés sur Railteam et renvoie aux négociations en ECT pour ProximiTR'1 en IDF.

→ Une **DCI Nationale unitaire tous services** (toutes les OS sauf la FGAAC) a été déposée par les 7 OS, en vue de la journée d'action du 22 mai 2008.

→ La rencontre de conciliation du vendredi 9 mai avec la direction a échoué.

Les thèmes revendicatifs mis en avant par les 7 organisations syndicales sont:

- Refus de l'allongement de la durée de cotisation et de la désindexation des pensions sur les salaires au 1^{er} janvier 2009
- Compensation de la pénibilité se traduisant par un véritable départ anticipé pour tous les cheminots avec maintien des bonifications pour les ADC
- Maintien de la péréquation et du niveau des cotisations (T1 + T2)
- Nécessité pour le financement de notre régime spécial d'une véritable politique salariale et de l'emploi à statut
- Exigence d'ouverture immédiate de négociations salariales avec
- augmentations générales des salaires et pensions eu égard au niveau de l'inflation à savoir +3,2% sur les 12 derniers mois.



→ Sans oublier notre exigence du maintien du RH 0077 et de notre refus de la restructuration du FRET en branche, véritable laboratoire et prélude à l'éclatement de l'EPIC. SNCF.

La "Privatisation" Réforme portuaire !

Une autre « privatisation rampante », organisée par le gouvernement, au service du Médef et des grands armateurs comme la multinationale CMG/CMA !

Par une lettre de B.Thibault en date du 5 mai, la CGT dénonce au 1er ministre, un dialogue social bafoué par le gouvernement et demande le retrait par amendement des dispositions du texte sur le transfert d'outillage, d'installations portuaires et des salariés qui en assurent le fonctionnement et la maintenance.

La CGT réclame par ailleurs un véritable plan de **Financement public** qui mette fin à l'incurie de plus de 3 décennies à l'instar de ce qui s'est fait dans les autres pays Européens. Quand ces financements (Etat et Région) ne représentent que 26% en France pour 42% à Anvers alors que ce port est pris constamment en exemple par les décideurs et les médias. La CGT refuse que les salariés soient les boucs émissaires de cette réforme avec la remise en cause de leurs conditions sociales.

RiFiFi à l'Infrastructure

Avec **24,7 milliards de dette** (pour 20 MM en 1997 à la création de l'Etablissement Public par le gouvernement Balladur) et un résultat 2007 en déconfiture (**déficit de 711 millions d'euros**), l'EPIC est au plus mal d'autant que la réduction de la voilure FRET pénalise les rentrées de montants des péages versés par FRET SNCF !

Le rapport de la cour des comptes de maître Seguin, épingle l'organisation actuelle du système ferroviaire et propose des évolutions bouleversantes de génie:

- Reprise d'une partie de la dette de RFF par l'état, « où comment faire payer un fauché »!
- transfert de 55000 cheminots de la SNCF vers l'EPIC RFF, ce qui ne change rien à la problématique financière (faudra bien continuer à les payer, les gars!!!)

mais par contre ce rapport s'il était suivi par le gouvernement permettrait de « constituer une filiale Infrastructure », puis « revoir le statut des personnels RFF », en finalité affaiblir un peu plus la SNCF, en somme

une bonne réforme libérale bien dans l'air du temps !

GEODIS

Achat d'actions par la SNCF !

Qui prend le contrôle de qui ?

Qui va réellement "conduire les camions" ?

La SNCF prête à mettre 600 millions d'euros pour acheter les actions !

Gangrène **E**ngagée **O**ù

Décès **I**mminent de la

Structure de **FRET**
SNCF ?

Pour la CGT, l'avenir de l'activité FRET SNCF est à un tournant à l'heure de la nouvelle et énième restructuration visant à travers la constitution de la branche/ famille FRET à exploser les établissements EEX et Traction.

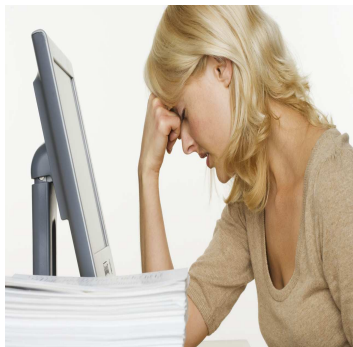


La SNCF achète

TL.

cet opérateur logistique est basé en Allemagne ayant des filiales en Pologne, en République Tchèque et aux Pays Bas, la branche TLP va pouvoir rayonner sur l'ensemble de l'Europe mais avec quels objectifs ?

Le liquidateur Blayau (souvenons-nous de Moulinex !) ne va-t-il pas mettre les atouts de FRET SNCF au service des filiales pour dégager des marges et réduire les coûts sociaux au détriment des cheminots à statut SNCF ?



FORUM EMPLOI des MUREAUX du 11 avril 2008

La CGT y était !

Informée par la direction de la tenue de ce forum lors de la réunion DCI du 14 mars, c'est sur l'invitation de la SNCF que nous y avons participé.

A cette occasion nous avons réalisé une expression à l'attention des candidats mais celle-ci a aussi été remise à l'ensemble des cheminots présents ainsi qu'aux représentants des missions locales et de l'ANPE.

Ce sont plus de 300 tracts d'information sur notre démarche et sur la découverte de l'entreprise SNCF qui ont été ventilés, au début de ce forum, cet écrit reprenait aussi un descriptif sommaire de la SNCF (origine, grandes évolutions, des chiffres divers tel le budget, la masse salariale, les bénéficiaires, etc.. enfin des précisions sur les aspects sociaux, CER, Syndicats et garanties sociales propres à notre entreprise).

Nous n'y avons pas pris la parole mais seulement recueilli les informations et témoignages nécessaires à notre analyse.

Ce qui en ressort selon la CGT !

<i>Les aspects positifs</i>	<i>Les aspects négatifs</i>	<i>Ce qui à notre sens peut être amélioré !</i>
Les 6 films de 3 mn efficaces pour présenter plusieurs métiers	Il n'y en avait pas pour tous les métiers (ex : Suge)	L'image trop portée sur le <u>TGV</u> à travers les films et les propos
Le contact direct entre les jeunes de la SNCF et les candidats.	La présentation quelque peu idyllique de la situation de la SNCF	Préparer les jeunes à cette prise de contact avec les candidats mais sans formatage.
La mise en avant, par la présence de ces jeunes agents SNCF majoritairement issus des banlieues, que cela est possible pour toutes et tous.	Les possibilités d'intervention (temps imparti) des candidats trop limitées.	L'imprécision des réponses des agents de la SNCF sur les conditions de travail et la rémunération (manque de d'expérience)
Le nombre important de dossiers retenus montrant que la pré selection avait un sens.	Le nombre limité de candidates. La prime de réserve a été mise en avant à de nombreuses reprises !	Quand aurons-nous véritablement les effectifs suffisants pour travailler ?

Le 1er bilan chiffré de ce forum

211 candidats étaient présents à ce RDV emploi, 198 ont pris contact avec les représentants de la SNCF à l'issue de la présentation matinale

187 se sont présentés, 167 dossiers validés*. (*A Cergy il n'y avait eu que 57 candidats retenus).

En quittant ce forum, ces 167 candidats sont conviés à la phase 2 du 22 avril au 19 mai 2008. **Au 10 juillet toutes les étapes (4 phases) de recrutements devront être achevées.**

Que penser de la tenue d'un Forum de l'emploi tel que celui-ci ?

La première constatation nous laisse à penser que celui-ci fait la démonstration des limites de fonctionnement de l'ARDIF (1) (organisme interne créé spécifiquement pour réaliser les embauches nécessaires en Ile de France).

La question que l'on peut se poser est donc bien pourquoi un tel organisme n'est pas en mesure d'assurer la corrélation des demandeurs d'emploi et des besoins de l'entreprise.

Quels buts à ces forums?

La deuxième remarque que nous pouvons faire concerne le but de la démarche. En effet, « forum de l'égalité des chances », il apparaît que les critères de recrutement place la barre suffisamment haute pour écarter d'emblée des jeunes en rupture scolaire, sans diplôme.

Et pourtant, on pourrait considérer qu'il existe dans notre entreprise des métiers où le diplôme n'est pas primordial. Faut-il par exemple être absolument bachelier pour être un bon agent de brigade voie, conducteur de train ou agent commercial à la vente ou dans les trains?

Jeunes sans diplômes

Embaucher des jeunes sans diplômes et leur assurer un déroulement de carrière au sein de notre entreprise à l'aide du système de formation interne, n'est ce pas là la démonstration d'une réelle volonté de ne laisser aucun jeune sur le bord du chemin ?

La CGT est favorable aux contrats de professionnalisation qui ont succédé aux contrats de qualification permettant à des non diplômés d'intégrer la SNCF avec une remise à niveau permettant l'accès aux formations SNCF.

Ceci étant, pour faire face aux lacunes du système existant, ces forums ont le mérite d'exister. Il ne reste plus qu'à espérer que cela pourra servir à combler l'ensemble des emplois vacants.

(1)ARDIF Agence de Recrutement de l'Ile De France

Suivi de l'emploi sur nos établissements respectifs.

168 emplois ont été obtenus par la CGT sur la région de Paris st Lazare suite à la DCI du 12 mars, nous en réclamions 199.

+ de 350 candidats avaient été pré sélectionnés par les missions locales de l'ANPE et 221 étaient présents à ce forum. Combien arriveront au terme du parcours (entretien d'embauches, tests, visite médicale et psychologique)? Sans augurer de l'avenir, nous pouvons dire avec quasi certitude que cela ne sera pas suffisant pour couvrir l'essentiel de nos besoins, Il nous faudra trouver d'autres candidatures.

Nous avons intérêt d'assurer une pression constante au sein de nos établissements pour voir se concrétiser les recrutements prévus. L'objectif étant de suivre chaque mois l'évolution de ce dossier sensible en se servant des réunions d'instance du personnel.

En parallèle, il nous faut continuer à recenser le travail à effectuer en vue de réclamer les effectifs nécessaires à leurs réalisations.

Assurons-nous que ces emplois ne disparaissent pas dès la première réorganisation venue. **Bien au contraire, exigeons la mise en place de cadres d'organisations en phase avec les besoins réels.**



La SNCF reçoit plus de 200 000 candidatures par an !

Nouveaux embauchés. Quel accueil, quelle formation?

Une fois les recrutements effectués, on ne peut pas se contenter de ce seul résultat. On constate de plus en plus dans différents métiers, un taux d'échec trop important, notamment pour les métiers qui demandent une habilitation de mainteneur.

Il nous faut donc être vigilant sur le plan de formation mis en place que ce soit en terme de contenu que de calendrier.

Trop de jeunes restent en attente de formation ce qui les empêchent d'être opérationnels rapidement d'où une perte de motivation.

Pour un démarrage dans de bonnes conditions, il faut aider le jeune à s'intégrer dans l'entreprise et s'assurer du bon déroulement de sa prise en charge, ce doit être en partie, le rôle des tuteurs ou parrains.

Bien évidemment ces tuteurs doivent avoir les moyens à disposition pour réaliser pleinement leur fonction (Formation et moyens).

Tarifs Sociaux

L'arnaque étatique !

Dans son programme de RGPP, l'état voulant faire des économies a voulu faire des coupes sombres dans la politique familiale.

En ne voulant plus rembourser à la SNCF, le montant des tarifs sociaux (70 millions d'€ /an), le gouvernement comptait imposer à la SNCF la prise en charge de ces réductions de tarifs en ponctionnant un peu plus fort les bons résultats du groupe SNCF à l'avenir.

Face au tollé de l'UNAF, des syndicats, des partis politiques PS, PC, verts, ...Sarkozy fait donc une fausse reculade, il prend le contre-pied de ses détracteurs et étend (ce qui est une

bonne chose !) les droits (aux familles monoparentales et aux familles modestes ayant 2 enfants) mais compte bien en faire assurer le financement en ponctionnant la SNCF en 2009 et au-delà pour des sommes dépassant les 70 millions d'€ actuels.

(1) **RGPP** *Revue Générale des Politiques Publiques. C'est 166 mesures et 7 milliards d'€ d'économies qui sont recherchées.*

(2) **UNAF** *Union nationale des Associations Familiales*



Un sujet bien épineux pour l'Elysée !

Tarifs Sociaux suites...

Ça concerne qui ?

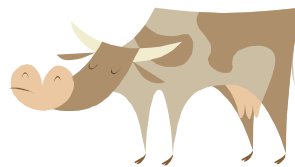
En 1921,

la carte famille nombreuse est créée. Aujourd'hui 650 000 familles la possède, pour près de 3 millions de bénéficiaires alors que selon l'UNAF, près d'1,4 millions familles pourrait la demander.

Cette carte octroie des réductions de 30 à 75%.

Nous voyons bien, à l'aube de l'ouverture à la concurrence des trafics voyageurs à l'international (2010), que ce gouvernement balaise tous les principes fondamentaux qui ont construit notre société, puisqu'il est prêt à faire prendre en charge le coût d'une des mesures phare de la politique familiale par l'EPIC SNCF alors que la concurrence voyageur va être féroce dans 2 ans.

Le pillage, la casse de la SNCF sont les priorités du gouvernement dans cette mandature.



La SNCF doit être une bonne

à lait ...

Alors c'est « **MONEY, MONEY** »courante !

On la traite sans cesse et elle donne, elle donne ... la SNCF.

Quelques exemples : Envolée des Péages: + 246 millions par rapport à 2007 an et en 11 ans ils sont passés de 916 millions d'€ en 1997 à 3 MM d'€ en 2008.

Les Dividendes 2007 versés à l'ETAT « providence » s'élèvent à 131 millions d'euros

Les Tarifs sociaux = + de 70 millions d'euros minimum au vu des nouvelles dispositions du Gouvernement Notre Caisse de retraite s'est vu obliger récemment de payer à la sécurité sociale (à la demande du gouvernement) une vieille dette de 74 millions d'euros remontant à plus de 25 ans (sur les mécanismes de facturation des hôpitaux) alors que parallèlement l'état doit une dette de 150 millions d'€ à la CPR !

Notre bon show-man Pepy, dans sa grande bonté propose de financer des rénovations du réseau alors cela est de la responsabilité de RFF et pendant ce temps les péages vont continuer à croître tranquillement ! Alors chantons ensemble ce tube planétaire d'ABBA

...MONEY, MONEY ...IN A GREAT GREAT WORLD !!!

Où plutôt « Abba » . faisons reculer ce gouvernement réactionnaire !

Grève du 28 avril à 20h00 au 30 avril à la SUGE

A l'appel des OS CGT et UNSA, ils portent les revendications régionales suivantes :

- pour l'emploi demandent 221 agents au CO pour 211
(sachant qu'actuellement il n'y a que 203 agents à l'effectif réel)
- le maintien du régime de travail à 132 RP (+ de 65 nuits / an)
- l'intégration des ICA et ICPA dans la prime de travail
- la majoration exceptionnelle de 20% de la prime de travail



Plus les revendications nationales sur

i de gilet pare balle, la relance de la cynophilie sur la région,

- la conservation de la mention Police ferroviaire sur la bande Patronymique

Mardi 29 avril 2008, 30 agents envahissent l'antenne SUGE de PSL à 9h15 puis le Comité d'Etablissement Régional à 11h45.

Une délégation est reçue en audience immédiatement par le Directeur de région, obtiennent des engagements de rectification des sommes allouées au titre de la Gratifications RER A (situation dénoncée par la CGT car les sommes ont injustement et inégalement versées) avec une plus juste répartition aux agents du terrain et la confirmation de la relance de la cynophilie Sur la région.

Mais rien sur le niveau de l'emploi et les autres revendications portées par les grévistes.

Ah les...Chiffres !
40 % de G tous collèges et + de 50 % à l'exécution Selon la SNCF !
mais
la réalité vérifiée par la CGT est toute autre
CSH 75,9%
PSL 63,4%
MTE 44,8%
Au total + de 57 %

Négociations sur notre régime spécial

Prise en compte de la pénibilité, quel bilan ?

Table ronde du 12 mars 2008 Epilogue d'une négociation tronquée ou tremplin pour plus de reconnaissance de la pénibilité ? *La CGT choisit le camp de l'action (action de grève du 12 mars), les autres OS observent, critiquent mais en finalité ne servent pas les intérêts des cheminots.*

Alors qu'est-ce qui peut expliquer une telle attitude ?

Au bilan, seulement 51 métiers retenus par la SNCF, depuis 1500 agents à la SUGE, la CGT continue malheureusement bien seule la bataille pour une reconnaissance plus large de la pénibilité.

CET Table Ronde du 28 avril (Compte Epargne Temps) les mesures d'abondements annoncées ne correspondent pas aux revendications de la CGT, aux besoins des cheminots, la direction cherchant à flexibiliser encore plus les cheminots.

La CGT a réclamé 3 mesures phares : majoration de la durée d'assurance, mise en place d'un compte-temps abondé par la seule SNCF et attribution de 2 congés supplémentaires soit 30.

PERCO (Plan Epargne Retraite COmplémentaire / réunion d'information du 5-03-08). La SNCF contrainte de renoncer à son projet de retraite par capitalisation renvoie le dossier à la fin de l'année 2008.

CPA (Cessation Progressive d'Activité), il y aura compensation intégrale en emploi à temps complet et au CP pour les CPA accordés. Plusieurs formules de CPA dont une application nouvelle pour des agents écartés auparavant (contractuels et ADC).

Prime de travail, majoration de 12,50 € /mois à compter du 1^{er} janvier 2008, conséquence du travail revendicatif de la seule CGT (préavis de grève du 13 décembre 2007, exigence d'octroyer 100 € en + / mois à chaque cheminot lors de la réunion du 12 mars). A noter que cet acquis CGT représente 12,50 € x 12 = 150 € en + à chaque cheminot au 31 décembre 2008 et que la CGT a gagné le principe d'une nouvelle majoration de la prime de travail au 1^{er} janvier 2009.

La « propagande Pépyienne » où

The show must go on (1) !

Il y avait "le Muppet" maintenant nous avons le pépy-show.

Et « v'la t'y pas » qu'il nous inonde les médias, annonce à grands coups de pub, le plan Marshall pour la banlieue, des Sous pour les travaux Infra urgents à la place de RFF, 2 projets phares par an dans son projet industriel, plein de blé pour les cadres managers (2x3 GIR !! = ...beaucoup d'€!, on dépense sans compter, on achète ITL (opérateur FRET en Allemagne), on « rachète » GEODIS !!!
mais rien pour les salaires et les pensions.

(1) Le spectacle doit continuer !

Pouvoir d'achat des Retraites SNCF

Y'a pas photo avec le régime général !

+3,03 % ce sera la revalorisation minimale des pensions du régime spécial en 2008. En se rassemblant unitairement le 29 avril 2008 et en déposant 18000 cartes pétitions CGT, les retraités SNCF réclament

- de nouvelles avancées salariales et pour les pensions en 2008,
- le maintien de la revalorisation des pensions au 1^{er} janvier 2009 sur les salaires des actifs
- le rétablissement de la péréquation supprimée au 31/12/08

alors comment s'expliquent ces **3,03% ?**

1. au **1er février** (avec rappel en avril) augmentation générale des pensions de 0,7% et relèvement de toutes les primes de travail de 12,50€ soit une majoration par la péréquation de 0,5%
2. au **1er avril** augmentation de 0,25% suite à l'intégration d'un 1/2 point de l'Indemnité de résidence
3. au **1er juin** augmentation moyenne des pensions de 0,36% suite à l'intégration d'une partie des Gratifications d'exploitation et de vacances (mesure péréquable en 2008)
4. au **1er juillet** augmentation générale des pensions de 0,4% anticipée en mai si hausse des prix dépasse les 1,5% avant fin mai.
5. au **1er décembre** augmentation de 0,5% résultant de l'intégration d'un quart de point de l'Indemnité de Résidence.

Pendant ce temps les pensions du RG « indexées sur les prix mais à la mode du Gouvernement! » n'ont augmentées que de 1,1 % en janvier 2008, auxquels vont s'ajouter les 0,8% en Sept annoncées / SARKO.

Voter CGT, c'est bien ... Manifester c'est nécessaire, faire Grève, c'est utile....mais

..... Adhérer à la CGT.....

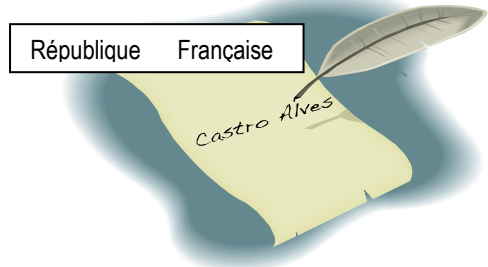
c'est donner plus de poids aux revendications, faire partager et avancer vos idées, agir au mieux pour la collectivité.

Travailleurs sans papiers ! Quelle belle lutte avec la CGT !

Les premiers récépissés de régularisation ont été délivrés pour des grévistes de deux entreprises (7/10 au Café de la Jatte et 17/20 à US Passion Traiteur) dans les Hauts-de-Seine.

Dans un courrier du 6 mai, le Premier ministre indique que le but est de "trouver la meilleure solution possible pour les travailleurs concernés».

En date du 7 mai, la Cgt et Droits devant prennent acte de cette volonté.



Mai 2008, des histoires de commémorations. Le 8 mai 1945

Une cérémonie traditionnelle du dépôt de gerbes a eu lieu le mercredi 7 mai à 9h30 en gare de PSL, au monument aux morts.

Le secteur Fédéral CGT, le CER de PSL, la direction régionale, les anciens combattants ont remis chacun une gerbe en présence d'anciens combattants, de la direction régionale et de cheminots de tous services.

Les 40 ans de Mai 1968 le CER expose ...

Afin de pas oublier les luttes menées par les cheminots dans la période, les 4 restaurants de PSL vivront successivement des expositions ludiques sur les événements sociaux qui ont marqué l'histoire de notre pays et de notre entreprise. ...dans les 4 restaurants !

Le 27 avril à Sartrouville

Invité par dans le cadre de la journée souvenir des déportés, Didier Le Reste a fait l'honneur de sa présence à la cérémonie replaçant une plaque en mémoire à Pierre Sémart, Secrétaire Général de la FD des Cheminots, lâchement assassiné par les Nazis le 7 mars 1942 à Evreux.